



A retenir

CICADELLES VECTRICES DE LA FLAVESCENCE DOREE

3^{ème} traitement du 3 au 15 juillet pour les départements 11-
partie sud, 30, 34, 66

OÏDIUM

Observation des grappes au stade fermeture

MILDIU

Mis en difficulté par la chaleur. Attention aux orages et aux
fortes hygrométries

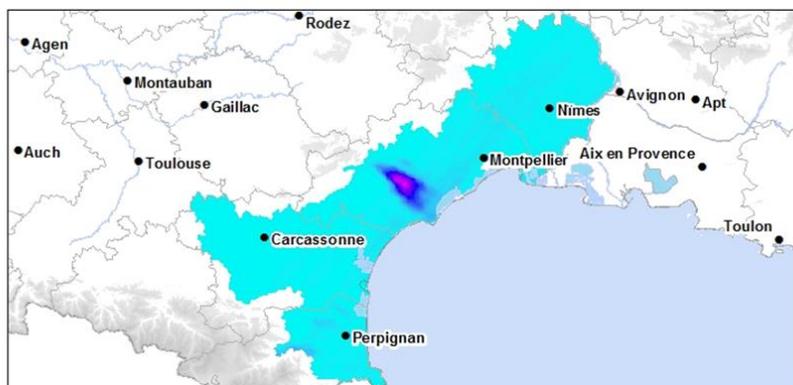
EUDEMIS

Début du vol de 3^{ème} génération annoncé par la
modélisation semaine prochaine

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 23 au 29/06/2025 – échelle du Min au Max (0 à 102 mm)

Source IFV



4250629:
mini=0.0mm - maxi=102.5mm

Valeur Elevée : 100
Faible : 0

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

		23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0,4	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0,2	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	1,2	0,1	0	0	0
	BARJAC	0	0	0,4	0	0	0	0
	CARDET	0,2	0	0,1	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0,2	0,4	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	1,1	0,1	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0,8	0,4	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	1,7	0	5,4	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	77,2	0	0,8	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	1	0	0	0	0
VALFLAUNES	0	0	1,6	0,1	0	0	0	
PO	ESTAGEL	2,6	0	1,8	0	0	0	0
	LAROCHE-DES-ALBERES	0,1	0	1,5	0	0	0	0
	LLUPIA	0,2	0	0,4	0	0	0	0
	PIA	0	0	0,2	0	0	0	0
	RODES	3,2	0	0,2	0	0	0	0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **baies à tailles de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) dans les **parcelles précoces en zone précoce.**



Stade baies à taille de pois et fermeture de la grappe

Le stade majoritairement observé est « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77).

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Éléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;
- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;
- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Symptômes sur cépages rouge et blanc

• Situation aux vignoble

× Vignoble régional

Des larves et des adultes sont visibles au vignoble.

× Pyrénées-Orientales

Les 1^{ers} symptômes sont visibles sur des parcelles déjà concernées par des souches isolées les années précédentes.



Adulte et différents stades larvaires

Évaluation du risque : il est important.

Dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les dates du 3^{ème} traitement obligatoire sont fixées dans la période **du 3 au 15 juillet** pour les départements 11-partie sud, 30, 34, 66.

L'arrêté préfectoral est publié. ([Arrêté préfectoral 2025 organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne en Occitanie](#))

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Données de modélisation :

× **Modèle DAC ADN** (résumé oïdium pour la période du 23 au 7 juillet) :

	Station	FMI	Capture de spore	Risque global
Hérault	Sérignan Merlot	FMI moyen de 10 h/jour du 23/06 au 25/06, de 2 h/jour du 26/06 au 29/06, de 7 h/jour du 30/06 au 03/07 puis de 2 h/jour du 04/07 au 07/07.	Aucune spore du 19/06 au 26/06.	Risque 3 du 25/06 au 07/07.
Hérault	Roujan Grenache B	FMI moyen de 13 h/jour du 23/06 au 25/06, de 4 h/jour du 26/06 au 29/06, de 13 h/jour du 30/06 au 03/07 puis de 2 h/jour du 04/07 au 07/07	Aucune spore du 19/06 au 26/06.	Risque 3 du 24/06 au 28/06 puis risque 2.
Gard	Beauvoisin Grenache N	FMI moyen de 11 h/jour du 23/06 au 26/06, de 2 h/jour du 27/06 au 29/06, de 10 h/jour du 30/06 au 03/07 puis de 2 h/jour du 04/07 au 07/07.		Risque 3 du 23/06 au 01/07 puis risque 2.
Gard	Lecques Grenache N	FMI moyen de 7 h/jour du 23/06 au 30/06, de 9 h/jour du 01/07 au 03/07 puis de 2 h/jour du 04/07 au 07/07.	165 spores capturées du 19/06 au 26/06.	Risque 4 du 23/06 au 01/07 puis le risque oscille entre 2 et 3 jusqu'au 07/07.
Aude	Prat de Cest Carignan	FMI moyen de 6 h/jour du 23/06 au 30/06. FMI moyen de 7 h/jour du 01/07 au 07/07 avec un pic à 18 h le 03/07.	560 spores capturées du 19/06 au 26/06.	Risque 4 du 25/06 au 28/06 puis risque 3 à partir du 29/06
Aude	Pezens Grenache N	FMI moyen de 6 h/jour du 23/06 au 30/06. FMI moyen de 5 h/jour du 01/07 au 07/07.	Aucune spore du 19/06 au 26/06.	Risque 3 du 26/06 au 29/06 puis risque 2.

Sur l'ensemble du réseau, le FMI Oïdium varie fortement avec des conditions plutôt propices en début de semaine du 23/06 au 26/06 (Gard, Hérault) ou au 30/06 (Aude). Les conditions météorologiques sont moins favorables à partir du 04/07 sur l'ensemble du réseau (sauf à Prat de Cest).

Les mesures de spores réalisées n'indiquent pas de forte activité oïdium du 19/06 au 26/06.

• Situation au vignoble

× Aude

Cette semaine, les symptômes sur grappes et feuilles sont en phase stationnaire, globalement il n'y a pas d'accentuation de dégâts sur grappes.

× Gard

La grande majorité des parcelles reste saine. Sur l'ensemble du département on n'observe pas d'évolution sur les parcelles saines. Pour les parcelles atteintes les symptômes sur grappes sont en légère progression.

× Hérault

Au stade fermeture de la grappe, 52 % des parcelles observées cette semaine restent saines. Dans les autres parcelles, la maladie reste visible dans toutes les situations et sur tous cépages. La maladie continue de progresser sur grappes dans les parcelles atteintes, cependant leur nombre n'évolue plus.

Dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais, des attaques significatives sont toujours observées (> de 30 % des grappes avec symptômes).

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles sont toujours actifs, les fortes chaleurs de ces derniers jours diminuent leur activité.



Symptôme d'oïdium sur grappe

Sur grappes, le stade fermeture et les fortes chaleurs diminuent le niveau de pression sans pour autant l'arrêter.

La fréquence des parcelles avec présence est en stagnation.

Evaluation du risque : période forte sensibilité toujours en cours dans les parcelles les plus tardives. A partir de la fermeture, la sensibilité des grappes décroît pour devenir nulle au début de la véraison. **Un examen exhaustif des grappes au cœur des souches est désormais indispensable.**

Techniques alternatives :



Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter la note biocontrôle du Guide des Vignobles [ICI](#).

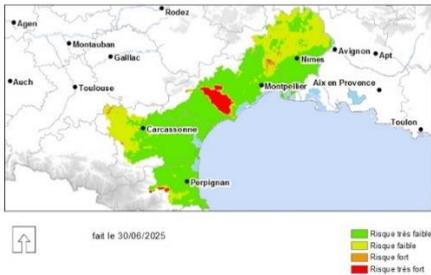
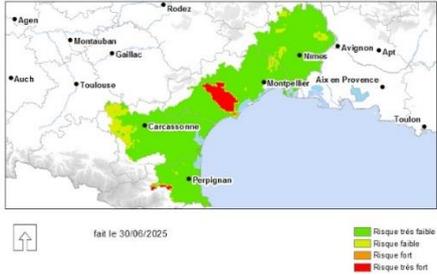


Résistance : l'oïdium présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

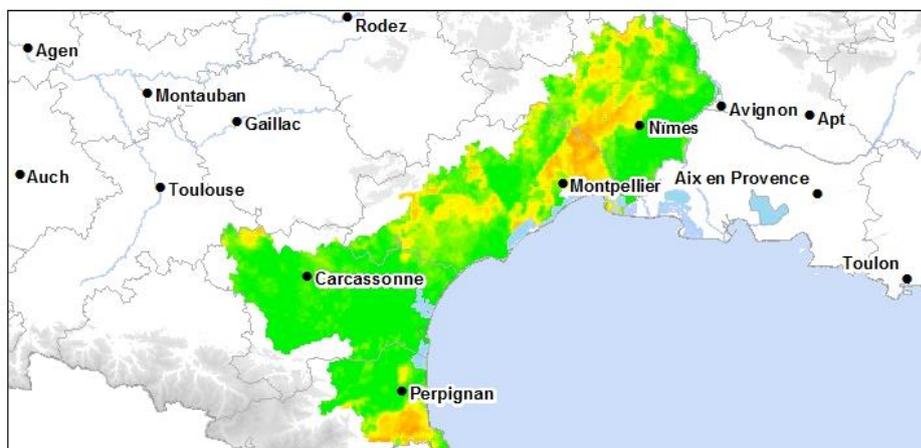
• Données de la modélisation

× **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 30 juin compris)

	Situation au 30 juin	Simulation au 7 juillet
Risque modélisé Mildiou	<p>Le Risque modélisé devient majoritairement faible sur la région. Une zone dans l'Hérault (de Bédarieux à Agde) est passée en risque très fort rapidement du fait d'un orage violent le 23 juin.</p>  <p>fait le 30/06/2025</p>	<p>Le Risque modélisé à 7 jours est toujours en diminution. Il devient très faible sur presque l'ensemble du territoire hormis la zone rouge qui reste en risque très fort.</p>  <p>fait le 30/06/2025</p>
Contaminations modélisées mildiou	<p>De nouvelles contaminations primaires ont été détectées :</p> <p>Sur les pluies du 23 juin sur :</p> <p>(34) Basse vallée de l'Hérault, Hauts Coteaux</p> <p>Sur les pluies du 25 juin sur :</p> <p>(34) Montpellierais</p> <p>D'autres faibles contaminations sont détectées</p> <p>Sur les pluies du 27 juin sur :</p> <p>(66) Haute Vallée de l'Agly</p>	<p>De faibles contaminations primaires sont annoncées sur les orages de chaleurs sur la semaine à venir sur les secteurs :</p> <p>(30) La Vaunage</p> <p>(34) Nord Montpellierais</p> <p>(66) Cru Banyuls, Haute Vallée de l'Agly, Fenouillèdes coteaux</p> <p>Ailleurs, aucune contamination n'est annoncée d'ici au 7 juillet.</p>
Sorties	<p>Des sorties de taches issues des contaminations du 23 juin sont détectées à partir du 28 juin.</p>	<p>Quelques sorties peuvent être attendues à partir du 3 juillet sur la Vallée de l'Agly et du 6 juillet sur les secteurs où les orages de chaleurs auraient lieu.</p>

Bleu = démarrage de nouvelles contaminations Vert = Rien à signaler

MILDIOU - Fréquence Théorique d'Attaque :
simulée par le modèle au 29/06/2025



fait le 30/06/2025
mini=0.0% - maxi=54.1%

Légende

Elevée : 100
Faible : 0

Interprétation :

Le risque modélisé reste en diminution sur la semaine à venir, sauf sur une zone de l'Hérault. De fait, la FTA évolue peu en général. Le risque global reste faible, compte tenu également des fortes chaleurs annoncées de la semaine à venir

✘ **Milstop** (modélisation arrêtée au 30 juin compris) :

		Semaine du 16 au 22 juin			Semaine du 23 au 29 juin		
		Contaminations	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :	Contaminations	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :
AUDE	LEUCATE	-	-	-	-	-	-
	ALAIGNE	16 et 17/06	R	26 et 27/06	-	-	-
	LEZIGNAN	-	-	-	-	-	-
	CARCASSONNE	-	-	-	-	-	-
	NARBONNE	-	-	-	-	-	-
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	-	-	-	25/6	R	7/7
	TAVEL	-	-	-	25/6	R	7/7
	GENERAC	-	-	-	25/6	R	6/7
	VAUVERT	-	-	-	25/6	R	6/7
	CARDET	-	-	-	23 et 25/6	R	4 et 6/7
	SOMMIERES	-	-	-	25/6	R	6/7
HERAULT	BOURDIC	-	-	-	25 et 26/6	R	7/7
	ST JEAN DE FOS	-	-	-	25/6,	R	7/7
	VALFLAUNES	-	-	-	25/6	R	6/7
	MARSEILLAN	-	-	-	23 et 26/6	R	4 et 7/7
	POUZOLLES	-	-	-	23/6	1	6/7
	BEZIERS	-	-	-	25/6	R	7/7
	ST CHRISTOL	16/6	R	25-juin	25/6	R	6/7
	PRADES SUR VERNAZOBRE	16/6	R	28-juin	25/6	R	7/7
	OLONZAC	-	-	-	-	-	-
	VILLEMAGNE LARGENTIERE	-	-	-	25/6	R	6/7
	FRONTIGNAN	-	-	-	25/6	R	7/7
PYRENEES-ORIENTALES	PLAISSAN	-	-	-	25/6	R	7/7
	LAURENS	16/6	R	27-juin	23/6	1	5/7
	LAROQUE DES ALBERES	-	-	-	25/6	R	8/7
	PERPIGNAN RIVESALTES	-	-	-	23/6	R	6/7
	SAINT PAUL FENOUILLET	-	-	-	-	-	-

Gravité **théorique** des foyers primaires susceptibles de se former :

-	pas de contamination	3	risque Moyen
R	repiquages	4	risque Fort
1	risque Limite	5	risque Très Fort
2	risque Faible		

D'après la modélisation, les conditions météorologiques enregistrées du 17 au 29 juin génèrent des contaminations secondaires théoriques sur l'ensemble des stations du Gard, la quasi-totalité des stations de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

Les symptômes sont attendus à partir du 4 juillet.

× **Modèle DAC ADN** (résumé mildiou pour la période du 23 juin au 7 juillet) :

	Station	FMI	Capture de spore	Risque global
Hérault	Sérignan Merlot	8 h de FMI le 23/06, 3 h le 26/06 et 2 h le 02/07.	11 sporanges capturés du 19/06 au 26/06.	Risque reste à 4 sur la période.
Hérault	Roujan Grenache B	5 h de FMI le 23/06 et 1 h de FMI le 26/06.	2835 sporanges capturés du 19/06 au 26/06.	Risque reste à 4 sur la période.
Gard	Beauvoisin Grenache N	10 h de FMI du 23/06 au 26/06. 5 h de FMI du 02/07 au 07/07.		Risque reste à 4 sur la période.
Gard	Lecques Grenache N	17 h de FMI du 23/06 au 30/06. 5 h de FMI du 02/07 au 03/07.	2716 sporanges capturés du 19/06 au 26/06.	Risque reste à 4 sur la période.
Aude	Prat de Cest Carignan	7 h de FMI le 23/06, 1 h le 26/06 et 1 h le 03/07.	10 sporanges capturés du 19/06 au 26/06.	Risque reste à 4 sur la période.
Aude	Pezens Grenache N	3 h de FMI le 23/06, 1 h le 27/06 et 3 h le 04/07.	334 sporanges capturés du 19/06 au 26/06.	Risque reste à 4 sur la période.

À l'échelle du réseau, les conditions météorologiques favorables au repiquage deviennent plutôt rares avec des températures qui rendent les sporanges non viables rapidement.

Les émissions de sporanges se poursuivent sur l'ensemble des parcelles du réseau BSV.

Le niveau de risque reste maximal (4/4), indiquant une très forte probabilité d'apparition de nouveaux symptômes dans les semaines à venir. De petites pluies sont mesurées ponctuellement et peuvent engendrer des repiquages sans être préjudiciables pour la récolte.

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Cette semaine, il y a stagnation dans la sortie des symptômes. La forme rot brun est très peu présente.

× **Gard**

Le mildiou sur feuilles ne progresse plus, les conditions météorologiques n'ont pas favorisé son développement. Les taches présentes sont encore très légèrement sporulantes. On note la présence de mildiou mosaïque. Pas d'évolution notable du rot brun.

× **Hérault**

En fin de semaine dernière, de rares nouveaux symptômes sont observés essentiellement sur jeunes feuilles.

À la suite de l'épisode de chaleur, la majorité des symptômes ne sont plus fructifiés et nécrosent.

Sur grappes, la maladie n'évolue plus et les symptômes de rot gris et rot brun finissent de sécher.

× **Pyrénées-Orientales**

De rares nouveaux symptômes sur jeunes feuilles (taches d'huile et mosaïque non sporulées et sporulées sont encore observées notamment dans les Aspres 1^{ers} Coteaux et de la Plaine Nord et Sud Tech).

Les fortes chaleurs de ces derniers jours ne favorisent pas la progression de la maladie mais les humidités matinales peuvent la relancer dans les parcelles où elle est présente.

Le rot brun est observé dans le vignoble, la fermeture de la grappe diminue la sensibilité de la vigne. Ne pas confondre le rot brun avec de l'échaudage.



Symptômes de rot brun sur grappes et symptôme mosaïque

Évaluation du risque : la période de forte sensibilité est en cours. La vigne peut connaître des dégâts jusqu'à la fermeture de la grappe/début véraison.

Évaluation du risque : des sorties de symptômes sont encore attendues dans les prochains jours liées aux fortes hygrométries et pluies de la semaine dernière (notamment dans l'Hérault avec l'orage du 23 juin). Cependant, compte tenu du développement de la végétation et des stades phénologiques ainsi que les conditions météorologiques peu favorables (températures élevées) le risque reste stable.

Des orages sont prévus dans les jours à venir et peuvent être sources de nouvelles contaminations.

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter la note biocontrôle du Guide des Vignobles [ICI](#).

Résistance : le mildiou présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× **Aude et Pyrénées-Orientales**

Pas de nouveau symptôme observé cette semaine.

× **Gard**

De nouveaux symptômes sont observés uniquement dans les parcelles impactées par la sortie de la semaine dernière très localement en bord de Cèze.

× **Hérault**

Dans la Basse et la Moyenne Vallée de l'Hérault, des symptômes sur baies sont découverts. Localement, des dégâts sont même observés sur Artaban.

Dans les autres unités agroclimatiques, aucun nouveau symptôme n'est observé cette semaine.



Black rot sur baies

Évaluation du risque : le risque est globalement faible et moyen dans les secteurs où de nouveaux symptômes sur grappes sont observés.

Nous sommes encore dans la période de forte sensibilité de la vigne.

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour connaître ces produits et leurs utilisations consulter la note biocontrôle du Guide des Vignobles [ICI](#).

Résistance : le black rot présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- Eudémis (*Lobesia botrana*)

- Données de modélisation

✘ **Activ** (modélisation arrêtée au 22 juin compris) :

	Début du vol de 3ème génération (5 % des imagos)	Début des pontes de 3ème génération (5 % des pontes)	éclosions (5% de larves L1)
ALAIGNE			
CARCASSONNE			
LEUCATE			
LEZIGNAN			
NARBONNE	11/7		
BAGNOLS SUR CEZE			
BOURDIC			
CARDET			
GENERAC	13/7		
SOMMIERES			
TAVEL			
VAUVERT	10/7		
BEZIERS	12/7		
FRONTIGNAN	9/7		
LAURENS			
MARSEILLAN	13/7		
OLONZAC	12/7		
PLAISSAN			
POUZOLLES	13/7		
PRADES SUR VERNAZOBRE			
ST CHRISTOL			
ST JEAN DE FOS			
VALFAUNES			
VILLEMAGNE L'ARGENTIERE			
LAROQUE DES ALBERES	6/7	10/7	
PERPIGNAN RIVESALTES	8/7	12/7	
SAINTE MARIE DE FENOUILLET	-		

- Situation au vignoble

✘ **Aude**

Le vol de 2^{ème} génération est encore actif cette semaine.

Evolution de piègeage entre le 23 et le 30/06:

commune du piège + lieu-dit	Preixan	Villars	Bouriège	Espéraga	Montréal - Escapat	Mazerolles du Razès - Rau Ouest	Lauraguel - Estagnol	Lauraguel - ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazes
nb papillons au 23/06	0	71	21	0	0	2	49	1	1
nb papillons au 30/06	0	3	3	1	0	0	87	7	3
commune du piège + lieu-dit	Pezens-Molière	Carlipa- St André	Tuchan	Cascastel bera	Embres	ginestas pouzeranque	Canet	Argeliers	St Nazaire
nb papillons au 23/06	0	0	0	17	0	0	0	0	0
nb papillons au 30/06	2	1	0	24	0	1	0	0	5
commune du piège + lieu-dit	Félines-Minervoises	Homps	Coursan	Cabanes de Fleury	Caves	Portel des Corbières	Talairan	Issel- en Cals	
nb papillons au 23/06	3	0	20	10	3	6	5	0	
nb papillons au 30/06	0	0	8	2	1	5	13	1	

Quelques nouvelles pontes fraîches ont été trouvées principalement dans le Razès dans la commune de Lauraguel. On note peu de dépôts de pontes sur le département.

✘ **Gard**

Le vol se termine dans l'ensemble du département, quelques papillons en faibles effectifs sont encore capturés dans certains pièges.

Des perforations sont visibles dans tous les secteurs. Les larves au stade L1 et L2 sont majoritairement observées. Quelques L4 sont notées dans les secteurs précoces.



Jeune larve et sa 1^{ère} perforation

× Hérault

Le dépôt des pontes se généralise dans tout le département avec parfois des effectifs importants.

Cette semaine :

- **En zones précoces**, des œufs éclos, des foyers de perforations et des larves (stades L2 à L4) sont désormais visibles.
- **En zones moyennes**, de rares pontes viables sont encore observées mais la majorité sont désormais avortées ou écloses. Des larves (stade L1 et L2) sont observées.
- **En zones tardives**, le dépôt des pontes se poursuit avec des effectifs faibles à moyens. Les 1^{ères} éclosions et larves sont déjà visibles.

Par rapport à 2024, les effectifs sont en augmentation. Les dépassements du seuil de risque sont régulièrement constatés. Des foyers de perforations (jusqu'à 50 % des grappes) et larves (jusqu'à 20 larves pour 100 grappes) sont maintenant régulièrement dénombrés.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 2^{ème} génération est en diminution dans le vignoble départemental.

Les 1^{ères} pontes sont observées dans le secteur des Fenouillèdes Coteaux.

Les dépôts de pontes se poursuivent dans les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes Vallée. Les fortes chaleurs peuvent faire avorter les œufs.

Les foyers de perforations sont visibles dans les secteurs précoces (jusqu'à 44 pour 100 grappes observées).

Évaluation du risque : la génération en cours se termine. Changez les capsules pour suivre le vol de la 3^{ème} génération.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes observées

• Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

× Aude

Cette semaine, il y a une tendance générale à une baisse des effectifs dans les pièges.

Pour le moment, la présence des chenilles dans les grappes n'a pas été signalée.

Relevé des captures semaine 25 et 26 :



Cryptoblabes gnidiella pris dans un piège

Commune	Bages	Talairan	Porte des Cobières	Caves	Cabanes de Reury	Canet d'aude	ginestas pouzeranque
nb papillons semaine 26	0	0	0	10	0	0	1
nb papillons semaine 27	0	0	0	1	1	4	7
Commune	Paraza	Raissac d'aude	St Nazaire	Homps	Laure Minervoises	Felines-Minervoises	Coursan
nb papillons semaine 26	1	1	0	6	0	0	2
nb papillons semaine 27	15	0	2	2	0	0	1
Commune	Preixan	Carcassonne- Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	Embres	
nb papillons semaine 26	0	0	0	1	2	0	
nb papillons semaine 27	0	0	0	2	0	0	

× Gard

Les captures sont faibles à nulles dans l'ensemble du département.

Des jeunes larves mais également des plus âgées sont observées ponctuellement dans l'ensemble des secteurs dans des parcelles sensibles (Chardonnay, Grenache... avec une forte vigueur et canopée importante).

× Hérault

Les effectifs restent généralement faibles, de l'ordre de 1 à 13 papillons hebdomadaires.

De nouvelles larves sont observées dans le Biterrois (Creissan, Magalas et Puissalicon), les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault (Pomérols et Vendémian) ainsi que dans le Montpelliérais (Montpellier).



Larve dans une grappe

La fréquence des larves observées augmente légèrement et désormais elles sont découvertes dans des nids. Les tous 1^{ers} dégâts sur la récolte sont donc notés mais ne sont pas significatifs à ce jour.

× **Pyrénées-Orientales**

Les captures de papillons sont notées dans les pièges du réseau d'observations. Quelques nids sont observés.

Évaluation du risque : le risque est faible mais il augmente avec l'évolution des stades phénologiques de la vigne.

• **Eulia** (*Argyrotaenia Ijungiana*)

× **Hérault**

Des larves sont encore observées dans des glomérules dans certaines parcelles du Biterrois (Béziers) et des Hauts Coteaux (Cessenon sur Orb).

Évaluation du risque : le risque est faible.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× **Aude**

De nouvelles larves et aussi d'adultes sont présents dans les parcelles et cépages sensibles (Merlot, Cot, Alicante...). Les populations augmentent significativement cette semaine, Il n'y a pas de symptômes de grillures actuellement.

× **Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales**

Des larves sont présentes dans le vignoble. Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont notés, ils restent éparés. Des larves sont notées au vignoble.

Évaluation du risque : à ce jour, le risque est en augmentation.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées

MALADIE DU BOIS

× **Vignoble régional**

De nouveaux symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.

AUTRES RAVAGEURS

• **Punaises Nysius**

× **Gard, Pyrénées-Orientales**

Des attaques sont observées dans de rares parcelles (plantiers et vignes en production). Des pertes de récoltes sont notées.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

- **Grêle**

- × **Hérault**

L'orage du **23 juin** accompagné de grêle dans le Piscenois (et non du **22 juin** comme signalé dans l'édition précédente) a finalement causé peu de dégâts ; quelques baies fendues sur les rangs exposés. Les conditions climatiques chaudes et sèches permettent une bonne cicatrisation et limitent les risques de pourriture.

De nouveaux orages sont survenus le **30 juin** notamment :

- dans le Nord Montpelliérais (secteur Pic Saint Loup), l'évènement assez intense sur certains secteurs aurait pu occasionner des dégâts sur la végétation (grappes au sol),
- dans les Hauts Coteaux (Roquebrun), des baies touchées sont observées.

Les conséquences de ces évènements sont en cours d'évaluation

- **Echaudage**

- × **Gard**

Des symptômes sont observés dans le département (sur feuilles et grappes), notamment dans des parcelles à faible vigueur.

- × **Hérault**

A la suite de l'épisode de chaleur de ces derniers jours, des brûlures sur feuilles et des échaudages sur grappes sont notés dans 20 % des parcelles sur réseau d'épidémiologie-surveillance. Les symptômes observés à ce jour ne sont pas ou peu significatifs. Ce sont les unités agroclimatiques du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault qui semblent les plus impactés, et notamment les cépages Roussanne, Piquepoul blanc, Chardonnay, Syrah...

- × **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes d'échaudage sont notés au vignoble.

ACCIDENT PHYSIOLOGIQUE

- **Stress hydrique**

- × **Vignoble régional**

Les symptômes de sécheresse sont toujours observés cette semaine.

Après une période de « confort hydrique », les vignes souffrent des fortes chaleurs et de l'absence de précipitations.

Les symptômes de sécheresse observés s'intensifient cette semaine.



Premiers symptômes de sécheresse

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV le 16 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Maison Sinnae et Neoterra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.